

Votre voyage en Égypte

DemandeVisa.fr



Visa Égypte

Informations importantes sur le visa pour l'Égypte

Tous les voyageurs se rendant en Égypte doivent faire une demande de visa pour pouvoir être admis sur le territoire. Cette obligation s'applique à tous les voyageurs, sans distinction d'âge. La demande peut être facilement déposée en ligne, il n'est pas nécessaire de se rendre à l'ambassade.

Obligatoire	Oui
Convient pour	Tourisme
Durée de validité	90 jours
Durée de séjour	Maximum 30 jours
Délai de délivrance	Une semaine
Délai de délivrance en urgence	2 à 5 jours ouvrables en moyenne
Prix	44,95 € (entrée unique) ou 79,90 € (entrées multiples)
Modes de paiement	Carte Bancaire, carte de crédit, Bancontact ou PayPal

Il est recommandé de déposer une demande du visa Égypte aussitôt le voyage réservé. Vous pouvez le faire en ouvrant le formulaire de demande en cliquant sur le bouton vert ci-dessous, ou sur <https://demandevisa.fr/egypte>

[Demander dès maintenant >](#)

Ce document a été conçu par DemandeVisa.fr et a été actualisé le 25-02-2020. Vous trouverez plus d'informations sur le visa Égypte dans les pages suivantes.

Qui peut l'utiliser

Tous les voyageurs qui souhaitent se rendre en Égypte et qui ne possèdent pas de passeport égyptien doivent faire la demande d'un visa. Il existe différents types de visas et la plupart des variantes doivent être demandées à l'ambassade. Cependant, si vous répondez aux conditions mentionnées dans ce document, vous pouvez effectuer la demande entièrement en ligne. Dans ce cas, vous recevrez votre visa par e-mail, donc vous n'aurez pas besoin de vous déplacer.

Il importe peu que vous arriviez dans le pays en avion, en voiture ou en bateau. En effet, même si vous faites une croisière et souhaitez débarquer en Égypte, vous êtes tenu à l'obligation de visa.

L'âge des voyageurs est un facteur sans importance pour la demande de visa, puisque les mineurs doivent également avoir un visa. Dans la mesure où les enfants voyagent généralement avec leurs parents, il est possible de les ajouter dans le même formulaire de demande de visa pour l'Égypte que leurs parents. L'avantage est que bon nombre de données ne devront pas être remplies plus d'une fois. Le prix du visa par personne reste inchangé.

Les conditions pour la demande en ligne

Il n'est possible d'obtenir le visa Égypte que si les conditions mentionnées ci-dessous sont remplies. Si vous ou votre voyage ne répondez pas à ces exigences, vous devez prendre rendez-vous à l'ambassade pour déposer votre demande.

La durée du séjour

Vous ne pouvez demander votre visa Égypte en ligne que si vous souhaitez rester moins de 30 jours consécutifs dans le pays.

Le passeport

Chaque voyageur doit être titulaire d'un passeport ayant une validité d'encore au moins huit mois à son arrivée en Égypte. Les enfants doivent également avoir leur propre passeport. Les données des passeports doivent correspondre exactement aux données remplies dans le formulaire de demande du visa Égypte.

Lettre d'invitation

Si vous allez rendre visite à de la famille ou à des amis en Égypte, vous devez leur demander de préparer une lettre d'invitation, que vous devez montrer à votre arrivée. Si vous partez seulement en vacances, vous n'avez pas besoin d'une lettre d'invitation.

L'itinéraire de voyage

Pendant votre voyage, vous devez avoir un itinéraire de voyage imprimé sur vous. Il doit au moins comporter vos données de vol et d'hôtel.

Date d'arrivée

Lors de la demande, vous devez remplir la date prévue d'arrivée en Égypte. Dès le moment de l'octroi, le visa est valable 90 jours. Les dates d'arrivée et de départ doivent se situer dans ces 90 jours. Dans le cas d'un visa à entrées multiples, toutes les dates d'arrivées et de départ doivent se trouver dans ces 90 jours. Cela signifie que vous pouvez changer votre date d'arrivée ou de départ, une fois le visa Égypte octroyé. Attention : aucun séjour ne peut dépasser 30 jours.

Comment déposer la demande

Vous pouvez introduire une demande de visa Égypte facilement, cela ne prend que quelques minutes. Suivez les étapes suivantes pour obtenir un octroi rapide.

Étape 1 | Ouvrir le formulaire de demande du visa Égypte

D'abord, vous devez ouvrir le formulaire. Vous le trouverez sur <https://demandevisa.fr/egypte>.

Étape 2 | Remplir les coordonnées et les données du voyage

Dans le formulaire de demande, vous remplissez vos coordonnées et les données du voyage. Vous voyagez en groupe ? Vous n'aurez qu'à les remplir qu'une seule fois.

Étape 3 | Remplir les données de passeport

Après avoir rempli les données de passeport du premier voyageur, vous ajoutez les autres voyageurs éventuels dans le formulaire. Pour ce faire, cliquez sur le bouton « Ajouter un voyageur ». Ajoutez chaque voyageur pour qui vous souhaitez demander un visa. Ensuite, vous remplissez les données de passeport de chaque voyageur.

Étape 4 | Effectuer le paiement

Après avoir rempli le formulaire, il est conseillé de vérifier de nouveau toutes les données. Ensuite, vous pouvez effectuer le paiement par Carte Bancaire, carte Visa, Mastercard ou PayPal.

Étape 5 | Fournir un scan ou une photo numérique du passeport

La dernière étape avant de recevoir votre visa Égypte est de fournir un scan de chaque passeport. Il peut également s'agir d'une photo numérique, tant que tout texte est bien lisible. Seul un scan de la page principale d'information du passeport est nécessaire (la page comportant la photo d'identité, la signature, le nom et la date de naissance).

Étape 6 | Recevoir le visa par e-mail

Une fois toutes les étapes ci-dessus effectuées, le visa sera envoyé par e-mail dans les quelques jours qui suivent. Chaque voyageur doit pouvoir remettre son visa à son arrivée en Égypte. Il est important de l'imprimer et de l'emporter avec vous lors de votre voyage.